

Le Busard cendré

(Circus pygargus)

Directive Oiseaux : annexe I
Europe : Vulnérable (Birdlife 2004)
France : Vulnérable (UICN et al 2008)
 Nicheur fréquent
 (10 %effectif européen)
Pays de la Loire
 Vulnérable,
 Priorité régionale très élevée
 (Marchadour et Séchet 2008)

Période de présence dans la ZPS

Nicheur, migrateur

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Grands types de milieux fréquentés

Reproduction	Passages et alimentation
Zones de cultures céréalières, landes, friches agricoles	Friches, jachères,

Effectifs et tendances d'évolution dans le site

Milieu	Nicheurs	
	Effectif (couples)	Tendance
Plaine	2 – 11 couples	➔

Importance de la ZPS par rapport à la population française et européenne

France	Europe
Nicheurs	Nicheurs
3 900 – 5 100 couples	15 000 -20 000 couples



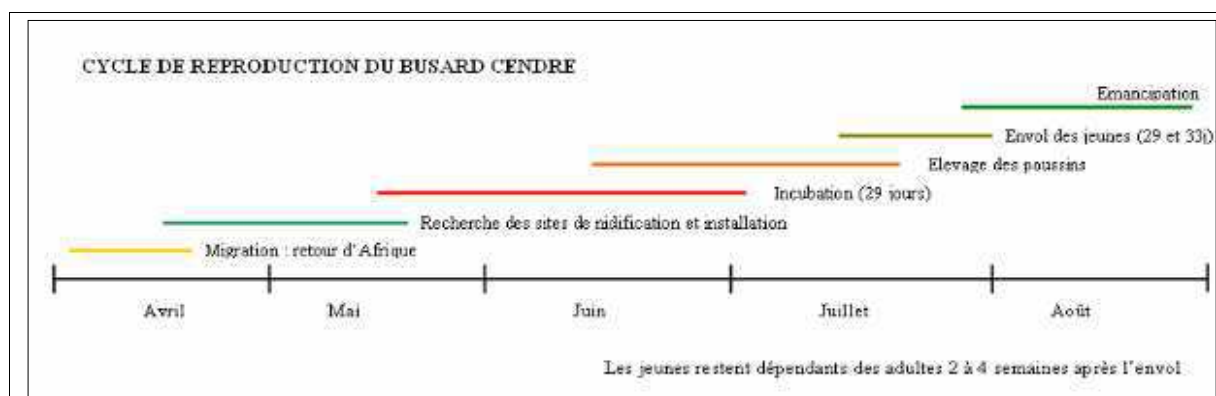
(LPO Vendée)

Biologie et écologie du Busard cendré

Le Busard cendré est un petit rapace d'une envergure de 96 à 116 centimètres. Le mâle se reconnaît à son plumage gris avec le bout des ailes noires et une barre alaire noire. La femelle quant à elle a un plumage brun. Ces busards ont un vol chaloupé et chassent souvent à une faible altitude. Originellement, ceux-ci nichaient dans les zones de marais où dans les landes humides. Suite à la raréfaction de ces types d'habitats, ils ont trouvé refuge dans les zones de grandes cultures et notamment les céréales (blé, orge...). Mais cet habitat de substitution n'est pas toujours en adéquation avec la biologie de l'espèce.

Le Busard cendré est un migrateur strict, c'est-à-dire que tous les individus passent l'hiver en Afrique et reviennent à partir de la mi-avril. Une fois sur leur site de reproduction, les couples paradent et s'accouplent. Le nid est constitué au sol. La hauteur de végétation au moment de l'installation est un élément déterminant dans le choix du site de reproduction. La végétation doit être comprise entre 70 et 100 centimètres et doit être assez dense (LEROUX, 2004)³³. Les pontes s'étalent entre la fin avril et la mi-mai. L'incubation dure 28-29 jours et les jeunes sont volants à partir d'une trentaine de jours.

Cycle de reproduction du Busard cendré



Les effectifs nicheurs de Busard cendré de la ZPS

Protocole :

Le suivi et la protection du Busard cendré ont débuté en 1999. Cette action a lieu entre le 15 mai et le 15 août.

Les couples se cantonnent dès le mois de mai. Les prospections débutent à cette période et toutes les voies carrossables du secteur sont empruntées. Lorsque des individus mâles et femelles sont repérés, ils sont suivis à partir d'un point haut et dégagé permettant de visualiser un maximum de parcelles favorables (céréales, friches...).

L'observation du Busard cendré se fait tous les jours de la semaine. Les individus sont suivis à la longue-vue ou aux jumelles. Les contacts sont reportés sur des cartes. Ensuite l'emplacement exact des nichées est recherché.

³³ LEROUX A., 2004. *Le Busard cendré*, Belin éveil Nature, Paris, 96 pages.

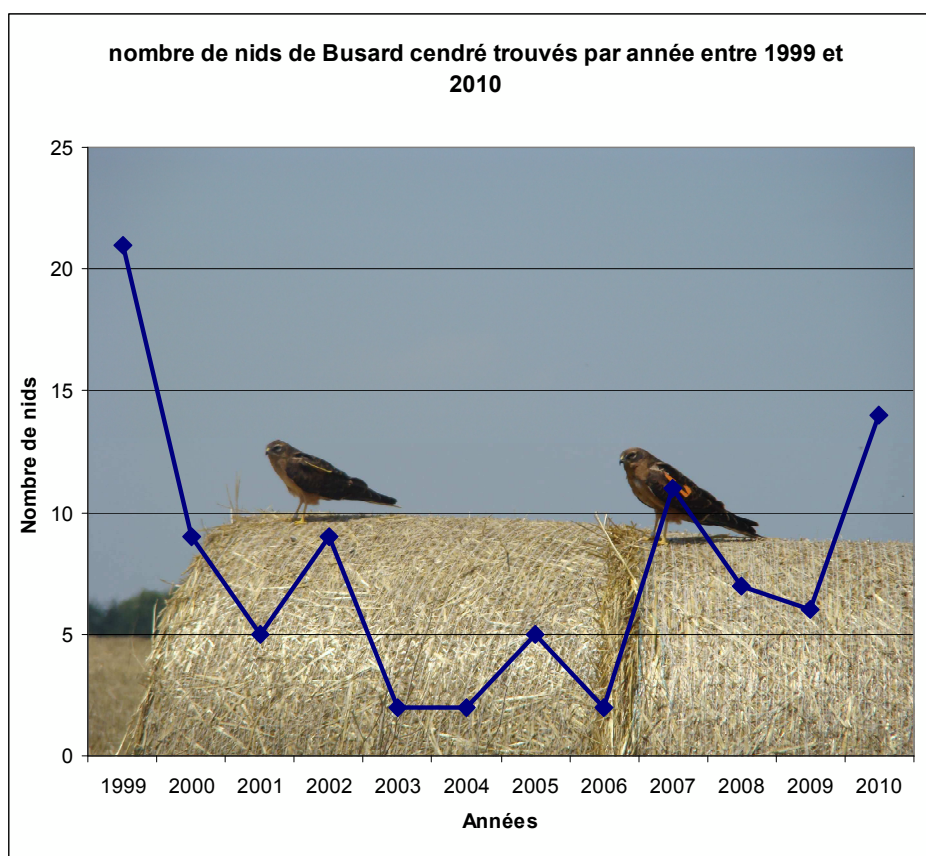
Différents indices nous permettent de déterminer les parcelles occupées par des couples :

- l'observation de parades nuptiales,
- le passage d'une proie entre le mâle et la femelle,
- l'observation d'une femelle se posant dans un champ de céréales, le bec ou les serres pourvus de matériaux végétaux,
- des allers-retours fréquents entre les zones de chasse et une parcelle potentielle.

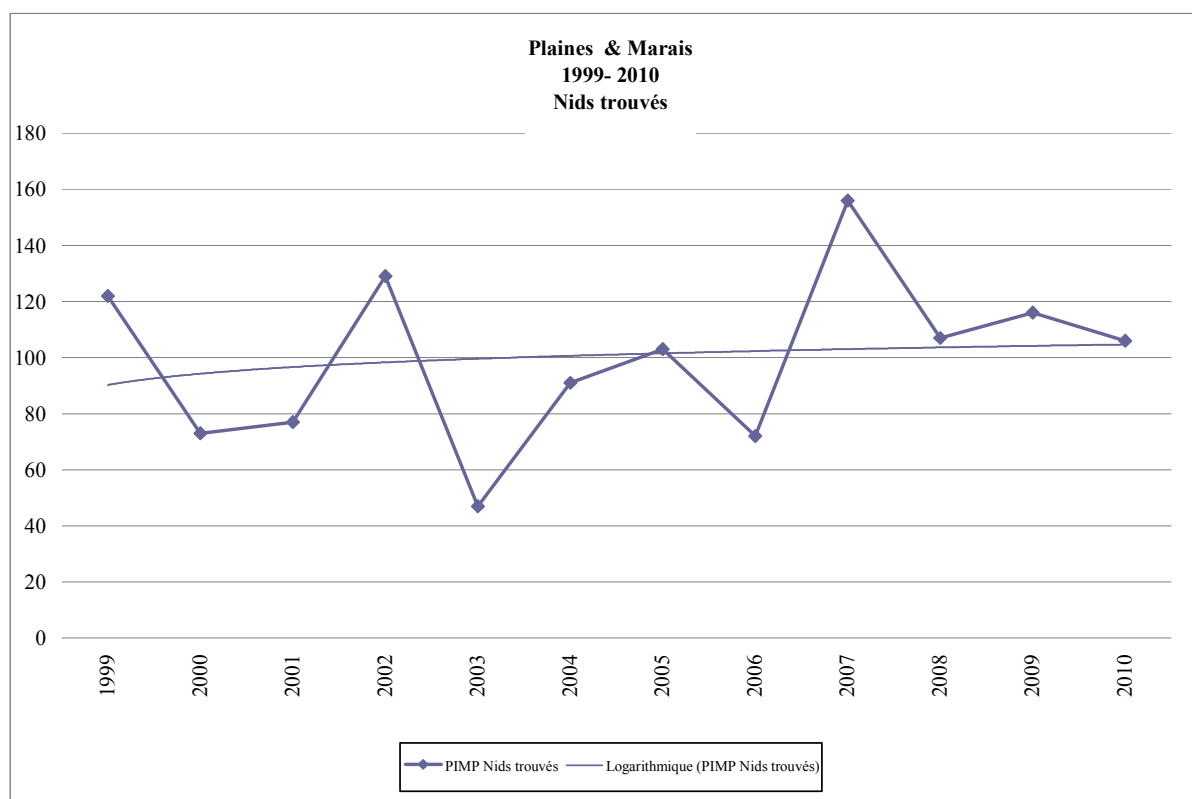
Dès qu'une parcelle est repérée et que la nichée est localisée, il faut prendre contact avec le propriétaire et/ou l'exploitant afin d'expliquer la démarche et demander l'autorisation de pénétrer dans la parcelle. Une fois que cette autorisation est obtenue, un fanion de localisation est posé à l'aplomb du nid. Les coordonnées GPS du nid ainsi que le stade d'évolution de la nichée (œufs, âge des jeunes si éclos, ...) sont notés. Cette première visite nous permet de déterminer, en fonction de la date présumée des moissons, si la mise en place d'un grillage de protection sera nécessaire, au cas où les jeunes ne sont pas volants à la date de la récolte.

Résultats :

Le nombre de couples nicheurs dans la ZPS varie d'une année sur l'autre, cependant ces fluctuations semblent liées à la ressource alimentaire. En effet, le Busard cendré est un rapace spécialisé dans la chasse des micromammifères et notamment du Campagnol des champs. Ainsi, l'installation des couples et leur productivité dépendent directement de la quantité de campagnols présente sur un site. Une année avec une forte abondance de campagnols sera une bonne année pour la reproduction du Busard cendré. Cette abondance à une cyclicité de 3 ans.



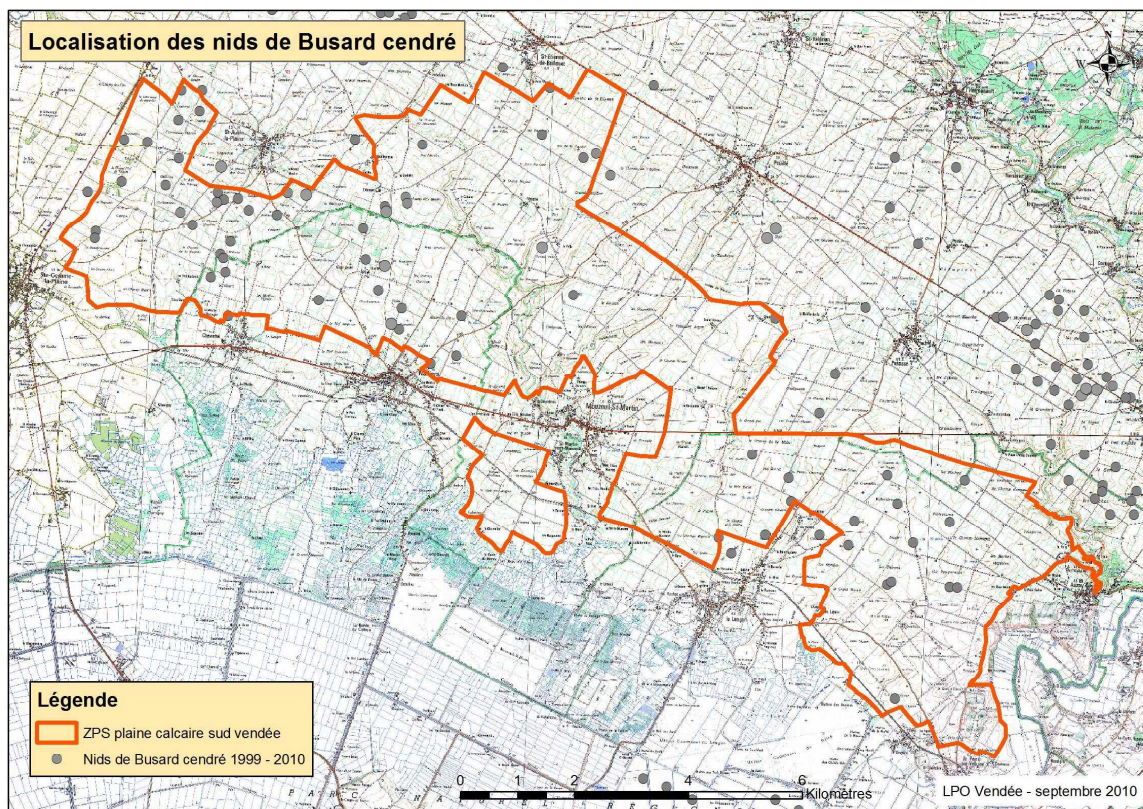
Représentations graphiques des populations de Busard cendré dans la ZPS et le Marais poitevin



Les deux graphiques précédents reprennent les résultats de 11 ans de suivis du Busard cendré pour les communes concernées par la ZPS, ainsi que pour l'ensemble du Marais poitevin (Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime). Nous pouvons voir que les deux courbes suivent la même tendance. La population apparaît stable avec de fortes variations entre les années. La stabilité de cette population de plaine et de la population vendéenne sont directement liées à l'action de protection, sans laquelle le taux de renouvellement ne serait pas atteint et sans laquelle les populations connaîtraient une forte chute (PACTEAU, 2010). Enfin, certaines variations d'effectifs peuvent aussi s'expliquer par une différence de l'effort de prospection entre les années.

La carte suivante montre la localisation de tous les nids de Busard cendré trouvés sur les communes de la ZPS entre 1999 et 2010. Il se dessine sur cette carte deux secteurs privilégiés par l'espèce, le nord-ouest de la zone et un second noyau au sud-est. Dans les zones de plaine, le Busard cendré s'installe majoritairement dans les céréales de type blé, orge. La localisation des nids dépend donc de l'assolement et varie en fonction de la rotation de cultures. Cependant les busards nichent en micro-colonies qui restent fidèles à certains secteurs.

Localisation des nids de Busard cendré dans la ZPS entre 1999-2010



Localisation des nids de Busard cendré en 2010

